

DÉCOUVRIR

le SFAT

Le SFAT est le premier et l'unique syndicat professionnel indépendant représentant les arts-thérapeutes en France, il a été créé en novembre 2020. L'objet du syndicat est l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels de ses adhérents arts-thérapeutes.

“ **Les arts-thérapies constituent une pratique de soin fondée sur l'utilisation thérapeutique du processus de création artistique** ”

Les membres **accrédités** sont des arts-thérapeutes ayant passé avec succès la procédure d'accréditation du SFAT, ils sont issus de différentes formations.

Les membres **professionnels** ont suivi une formation en arts-thérapies de niveau 6 minimum et/ou d'au moins 700 heures de formation sur deux ans.

Les membres **affiliés** sont en cours de formation en arts-thérapies (étudiants, élèves) ou ils ont validé une formation inférieure au niveau 6 et/ou inférieure à 700 heures de formation sur deux ans.

Les membres **associés** sont des associations professionnelles d'arts-thérapeutes.

NOUS CONTACTER

- 📧 [syndicat.sfat](https://syndicat.sfat.com)
- 📘 SFAT- Syndicat Français des Arts-Thérapeutes
- 🌐 Syndicat Français des Arts-Thérapeutes
- ✉ syndicat.sfat@gmail.com
- 🌐 syndicat-arts-therapeutes.com

POURQUOI

adhérer au SFAT ?

- Faire partie d'un réseau professionnel, s'informer, partager
- Améliorer sa pratique et co-construire l'identité professionnelle
- Avoir accès à l'espace membre
Podcasts, supports numériques professionnels
- Bénéficier de tarifs réduits sur les événements organisés par le SFAT
- Possibilité de passer de membre affilié à membre professionnel grâce l'expérience en institution et la formation continue

*L'adhésion annuelle permet d'être membre du syndicat, à la fois dans une démarche personnelle, solidaire et collective.
Un numéro d'adhésion spécifique est attribué à chaque adhérent.*

VISITER LE
SITE INTERNET



SFAT
SYNDICAT FRANÇAIS
DES ARTS-THÉRAPEUTES



Pour une pratique
**responsable, éthique
et professionnelle**
des arts-thérapies !

Syndicat Français des ARTS-THÉRAPEUTES

*Pour une pratique responsable, éthique
et professionnelle*

MISSIONS du syndicat

Pour la réalisation de son objet, le syndicat assure notamment les missions suivantes :

> Définition et encadrement de la profession

- Établir les prérequis d'accès à la formation.
- Définir un cadre de référence pour la pratique (moyens, objectifs, conditions d'exercice).
- Élaborer une déontologie et des critères de compétences, de formation et de supervision.

> Reconnaissance et représentation institutionnelle

- Œuvrer pour la reconnaissance du métier auprès des pouvoirs publics et des organisations concernées.
- Renforcer les partenariats avec les instances nationales, européennes et internationales.

Communication et sensibilisation

- Informer le grand public et les professionnels sur les arts-thérapies.
- Promouvoir la profession et favoriser son développement.

Développement et structuration du réseau professionnel

- Rassembler les arts-thérapeutes autour d'une définition commune du métier.
- Organiser des rencontres, colloques et événements professionnels.
- Publier un annuaire d'arts-thérapeutes accrédités et de superviseurs en arts-thérapies
- Établir une cartographie professionnelle à l'échelle nationale
- Considérer les standards de formation au niveau européen et international

Recherche et innovation en arts-thérapies

- Soutenir les groupes de réflexion et la recherche clinique, théorique et pratique.
- Encourager les recherches qualitatives et quantitatives en arts-thérapies.

Exercice professionnel et accréditation

L'accréditation encourage les professionnels en exercice à s'engager dans un développement professionnel continu. Il s'agit d'une procédure qualitative qui permet de prendre en compte les parcours professionnels singuliers, tout en garantissant un niveau d'exigence élevé, en l'absence de titre professionnel réglementé et protégé.

L'annuaire regroupe les membres accrédités et les membres professionnels du syndicat.



GROUPES REGIONAUX

Le SFAT soutient la structuration de groupes régionaux d'arts-thérapeutes, favorisant ainsi le maillage territorial pour développer la profession à l'échelle locale.

Les réunions régionales ont lieu en visioconférences, et parfois en présentiel lors d'ateliers ou de sorties culturelles. La réflexion est collégiale, elle s'appuie sur des expériences issues de vignettes cliniques, des questionnements déontologiques, des articles scientifiques. Pour intégrer un groupe régional, il faut être un art-thérapeute en exercice, ou une personne en cours de formation en arts-thérapies.

